

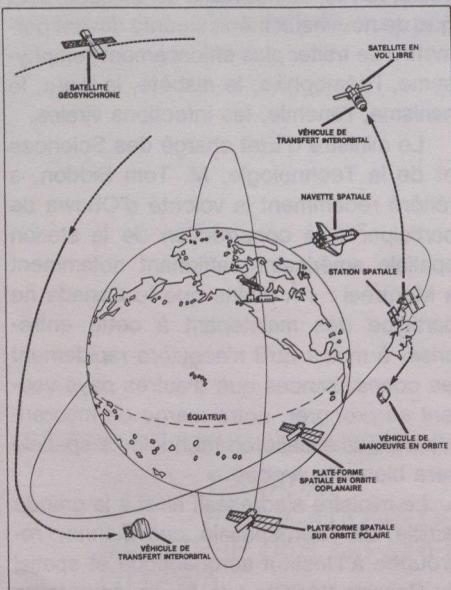
américaine, nous effectuons « un investissement qui se situe au cœur même de notre maturité technologique » : c'est là l'avis de M. Siddon qui précise que le Canada est le seul pays au monde dont l'industrie aérospatiale génère des ventes dont le total dépasse celui des dépenses gouvernementales dans le secteur de l'espace.

Le ministre insiste sur le fait que les 300 à 600 millions de dollars que le Canada doit consacrer au cours des dix prochaines années à la station spatiale profiteront à son industrie. Il a, en particulier, mentionné une étude de module de service et d'essais intégrés (ISTF) qui ferait partie de la station spatiale. Cette installation comporterait une nouvelle génération de télémanipulateurs (CANADARM) munis de capteurs de pointe ainsi qu'un module de service robot avec stations de travail et outils spécialisés.

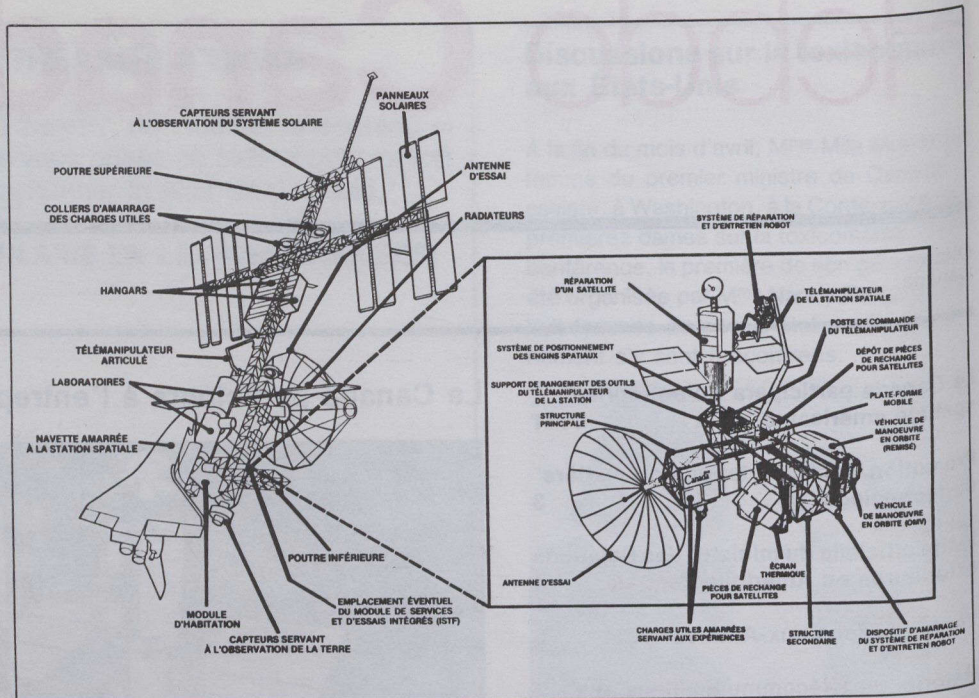
Avantages de la participation

Par ailleurs, M. Siddon a bien précisé que les véritables avantages de la participation canadienne à la construction de la station spatiale proviendraient principalement de l'exploitation commerciale que le pays pourra en faire pour la production de divers matériaux, en particulier, de céramiques résistant aux fortes températures (utilisées dans la fabrication de turbines), de produits pharmaceutiques et d'autres produits biologiques.

Il entrevoit que l'exportation annuelle aux États-Unis de produits mis au point par le Canada dans l'espace pourrait atteindre les 240 millions de dollars vers l'an 2000. Quant à la vente d'équipement et de services destinés à la station spatiale elle-même, cela pourrait se chiffrer à près de 270 millions de dollars et créer quelque 3 500 emplois.



Infrastructure de la station spatiale américaine telle qu'on l'envisage actuellement.



Croquis montrant l'emplacement éventuel du module ISTF sur la station spatiale.

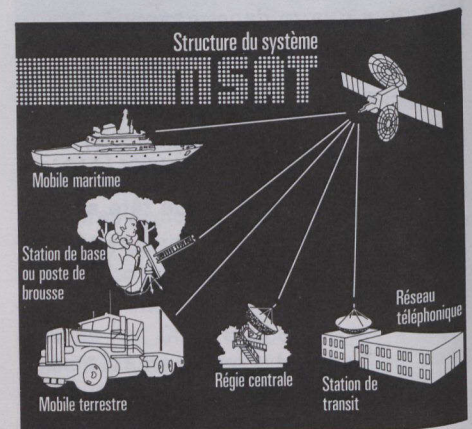
M. Siddon a affirmé que la station spatiale était une entreprise « purement civile », tout en admettant qu'il était difficile d'anticiper. Il a évoqué, en guise d'exemple, la possibilité que des satellites de télédétection soient utilisés par les forces canadiennes de maintien de la paix dans le monde. Enfin, il a assisté à la fin d'une importante table ronde sur l'avenir de la recherche et du développement dans les activités de l'aérospatiale canadienne.

Système de télécommunications mobiles par satellite

Par ailleurs, le ministre des Communications, M. Marcel Masse, a annoncé que le gouvernement fédéral appuyait l'établissement, au Canada, d'un système commercial de télécommunications mobiles par satellite (MSAT). Le programme MSAT, dont la mise en œuvre est prévue pour 1990, sera entrepris de concert avec les États-Unis et dirigé par le secteur privé. Outre le ministère des Communications, y participeront la NASA, Télésat Canada, ainsi qu'une société américaine de télécommunications par satellite.

Le gouvernement fédéral avale le programme MSAT sous réserve que l'on aboutisse à des ententes satisfaisantes et que sa part de financement au cours de l'année ait été définitivement approuvée. Le système MSAT vise à améliorer la transmission de la voix et des données dans les véhicules, avions, navires et autres stations mobiles utilisées pour des fins commerciales dans les régions rurales et isolées du pays.

Au Canada, la société Télésat assurera la direction du programme auquel participe-



Structure du système commercial de télécommunications par satellite (MSAT) indiquant ses utilisations éventuelles.

ront un grand nombre d'entreprises canadiennes s'occupant de la vente au détail des services MSAT et de la construction de satellites et de stations terriennes.

La conception du système de services mobiles par satellite est le résultat d'études techniques et économiques détaillées, réalisées sur une période de quatre ans par des entreprises canadiennes. Ce système présentera des avantages économiques considérables pour le pays, en particulier pour les utilisateurs, les fournisseurs de services, Télésat Canada, les fabricants de satellites et de stations, et le gouvernement qui l'utilisera surtout pour les rentrées fiscales découlant de l'impôt sur le revenu. De plus, une fois établi, le MSAT devrait permettre aux manufacturiers et aux fournisseurs de services canadiens de réaliser des ventes globales de plus de 2,4 milliards de dollars